

NSK

groupe-nsk.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ASSOCIATION OPCO 2i
23, rue de Balzac
75008 PARIS

Paris | Siège social
11 rue de Mogador
75009 Paris
T. +33 (0)1 42 601 606
F. +33 (0)1 42 613 792

Sénart
2 Points de Vue
77127 Lieusaint
T. +33 (0)1 60 564 433
F. +33 (0)1 60 685 689

Expertise comptable | Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Parisienne
et sur la liste rattachée à la CRCC de Paris
SARL au capital de 1 000 000 €
RCS Paris B 391 857 760 | APE 6920Z

ASSOCIATION OPCO 2i

Siège social : 23, rue de Balzac - 75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux administrateurs,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OPCO 2i relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif et complexe que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Conformément au plan comptable applicable aux organismes paritaires de la formation professionnelle, l'association OPCO 2i constitue des charges à payer pour engagement de financement de formation diminué des annulations probables telles que décrits dans le paragraphe « Dépenses de formation » de la note 4.3 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association pour le calcul des charges à payer. Nous avons notamment examiné, sur la base des éléments disponibles à la date de nos contrôles, les modalités de détermination des taux d'annulation d'engagement utilisés.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés, conformément à l'article 11.2 de vos statuts, par le Président, le Vice-Président, le Trésorier, le Trésorier Adjoint, le Secrétaire et le Secrétaire Adjoint.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

NSK

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

NSK

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, rounded initial 'M' followed by a long horizontal stroke and a small vertical flourish at the end.

Manuel Navarro



OPCO 2i

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

OPCO 2i
23 rue Balzac
75008 PARIS

COMPTE RENDU DE TRAVAUX SUR LES COMPTES
ANNUELS

Les comptes annuels de l'OPCO 2i pour l'exercice du **1^{er} janvier 2021** au **31 décembre 2021** ci-joints, qui comportent 37 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 286 856 126 €uros
Contribution des entreprises	2 132 167 449 €uros
Résultat net comptable (bénéfice)	11 623 089 €uros

Fait à Paris,
le x juin 2022

A. AHIL
Président

P. LE GUYADER
Vice-Président

Sommaire

BILAN 2021 OPCO 2I	4
ACTIF	4
PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT 2021 OPCO 2I	6
RESULTAT DE FORMATION	6
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT & GENERAL	7
SYNTHESE DES RESULTATS PAR DISPOSITIFS	8
BILAN & COMPTE DE RESULTAT PAR AGREMENTS	9
1 – BILAN MOYENS COMMUNS	9
2.1 – BILAN ALTERNANCE	10
2.2 – RESULTAT ALTERNANCE	11
3.1 – BILAN PDC -50	12
3.2 – RESULTAT PDC -50	13
4.1 – BILAN CPF	14
4.2 – RESULTAT CPF	15
5.1 – BILAN VOLONTAIRE	16
5.2 – RESULTAT VOLONTAIRE	17
6.1 – BILAN CONVENTIONNEL	18
6.2 – RESULTAT CONVENTIONNEL	19
7.1 – BILAN FRANCE COMPETENCES	20
7.2 – RESULTAT FRANCE COMPETENCES	21
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	22
1. INFORMATIONS SPECIFIQUES (REGLEMENT ANC 2018-06)	22
1.1. <i>Objet social de l'association</i>	22
1.2. <i>Nature et périmètre des activités – moyens mis en œuvre</i>	22
2. CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS	23
2.1. <i>Sur le plan général</i>	23
2.2. <i>Transfert de RAN</i>	23
2.3. <i>Péréquation</i>	23
2.4. <i>Collecte unique au titre de la formation professionnelle et de l'alternance</i>	24
2.5. <i>Urbanisation des systèmes d'information</i>	24
2.6. <i>Règle de calcul des excédents</i>	24
2.7. <i>TVA</i>	24
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	24
4. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	25
4.1. <i>Immobilisations incorporelles, corporelles et financières</i>	25
4.2. <i>Collecte de la formation professionnelle continue</i>	25
4.3. <i>Dépenses de formation</i>	26
4.4. <i>Subventions</i>	26
4.5. <i>Comptes financiers</i>	26
4.6. <i>Créances</i>	26
4.7. <i>Frais de fonctionnement</i>	27
4.8. <i>Effectif moyen et engagements de retraite</i>	27
5. NOTES SUR LES COMPTES	28
5.1. <i>Actif immobilisé</i>	28
5.2. <i>Amortissements</i>	28
5.3. <i>Actif circulant et comptes de régularisation</i>	29
5.4. <i>Fonds propres et des dettes</i>	30
5.5. <i>Etat de suivi des EFF (en euros)</i>	31
5.6. <i>Etat des échéances des créances et des dettes</i>	34

5.7.	<i>État des produits à recevoir, des charges à payer.....</i>	<i>35</i>
5.8.	<i>Contributions des entreprises</i>	<i>35</i>
5.9.	<i>Frais gestion COM & Ventilation des dépenses par agrément.....</i>	<i>36</i>
5.10.	<i>Résultat financier après répartition des Moyens Communs</i>	<i>37</i>
5.11.	<i>Résultat exceptionnel après répartition des Moyens Communs.....</i>	<i>37</i>

BILAN 2021 OPCO 2i

Actif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 063 691	478 929	584 761	595 798
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	1 829 653	510 101	1 319 552	4 061 369
Immobilisations en cours	608 931		608 931	343 147
Immobilisations financières	707 093		707 093	928 058
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	4 209 367	989 031	3 220 337	5 928 372
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	1 009 594 885		1 009 594 885	589 184 974
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	201 936 282		201 936 282	44 360 885
Adhérents et comptes rattachés	306 906 692	1 092 607	305 814 085	270 578 197
Autres créances	127 059 138		127 059 138	132 360 869
Charges constatées d'avance	941 545		941 545	621 594
Disponibilités	638 289 853		638 289 853	860 906 649
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2 284 728 396	1 092 607	2 283 635 789	1 898 013 168
TOTAL DE L'ACTIF	2 288 937 764	2 081 638	2 286 856 126	1 903 941 540

Passif

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FONDS PROPRES		
Report à nouveau	71 866 901	344 305 458
Résultat de l'exercice	11 623 089	-272 438 557
Transfert RAN CPF - Alternance		
TOTAL DES FONDS PROPRES	83 489 990	71 866 901
FONDS DEDIES	143 178 007	21 233 266
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	336 532	361 575
Provisions pour charges		125 511
TOTAL DES PROVISIONS	336 532	487 086
DETTES		
Emprunts et dettes assimilés		
France Compétences	128 696 251	210 991 039
Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 759 711 301	1 406 732 159
Dettes fournisseurs	26 427 521	30 182 823
Dettes fiscales et sociales	47 583 602	51 925 950
Autres dettes	58 189 725	75 156 634
Produits constatés d'avance	39 243 196	35 365 681
TOTAL DES DETTES	2 059 851 596	1 810 354 287
TOTAL DU PASSIF	2 286 856 126	1 903 941 540

COMPTE DE RESULTAT 2021 OPCO 2i

Résultat de formation

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation	532 112 388	589 613 566
Contributions collectées	2 132 167 449	2 009 907 466
Subventions de formation	354 038 799	97 489 351
Autres produits de formation	2 396	165 534
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	3 018 321 032	2 697 175 918
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération	-31 431	-19 141
Charges de formation	1 594 510 018	1 699 019 441
Report en fonds dédiés	121 944 741	21 233 266
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA	26 112 759	41 998 458
Reversements France Compétences	1 174 949 382	1 111 991 917
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC	1 368 955	1 295 457
TOTAL 2 Charges de formation	2 918 854 424	2 875 519 398
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	99 466 608	-178 343 480

Résultat de fonctionnement & général

OPCO 2i (montant en euros)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	4 052 459	1 104 412
Reprises de provisions pour risques et charges	487 086	35 000
Autres produits	78 718	51 575
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	4 618 263	1 190 987
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	12 959 858	14 108 448
Impôts et taxes	324 168	351 098
Charges de personnel	8 831 104	8 139 742
Frais de gestion AR2i	47 200 000	44 950 000
Frais de gestion successeur	256 860	289 388
Etudes & Recherches	12 626 142	12 867 005
GPEC et Accompagnement	13 253 768	13 099 894
Qualité	226 816	376 900
Dotations aux amortissements et aux provisions	892 965	1 548 442
Autres charges	308 861	19 005
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	96 880 543	95 749 922
Produits financiers	399 145	451 423
Charges financières	333	730
RESULTAT FINANCIER	398 812	450 693
Produits exceptionnels	8 056 260	85 687
Charges exceptionnelles	3 932 312	3 654
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 123 948	82 033
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	103 999	68 868
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(87 843 519)	(94 095 077)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	11 623 089	(272 438 557)
Total produits	3 031 394 700	2 698 904 015
Total charges	3 019 771 611	2 971 342 572

Synthèse des résultats par dispositifs

COMPTE DE RÉSULTAT								
par sections au 31 décembre 2021 en K€								
	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2021	TOTAL 2020
PRODUITS DE FORMATION								
Concours de France Compétences								
- Au titre des collectes légales								
- Au titre de la péréquation	532 112						532 112	589 614
Contributions collectées	723 905	40 719	839	179 892	11 863	1 174 949	2 132 167	2 009 907
Subventions de formation	-467	-3	124	354 400	-16		354 039	97 489
Autres produits de formation	0	0		2			2	166
Reprise de provisions pour solde adhérent								
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions								
Reprise de provisions reversements écoles								
TOTAL 1 Produits de formation	1 255 551	40 717	963	534 294	11 846	1 174 949	3 018 321	2 697 176
CHARGES DE FORMATION								
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles								
Fraction Régionale pour l'Apprentissage								
Conventions-Cadres de coopération	-31						-31	-19
Charges de formation	1 139 348	41 796	-1 872	406 215	9 024		1 594 510	1 699 019
Report en fonds dédiés				121 945			121 945	21 233
Dotations aux amortissements et aux provisions								
Investissements CFA	26 113						26 113	41 998
Reversements France Compétences						1 174 949	1 174 949	1 111 992
Reversements au titre des disponibilités excédentaires								
Cofinancements au titre des EDEC				1 369			1 369	1 295
TOTAL 2 Charges de formation	1 165 429	41 796	-1 872	529 528	9 024	1 174 949	2 918 854	2 875 519
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	90 122	-1 079	2 836	4 766	2 822	0	99 467	-178 343
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT								
Subventions de fonctionnement								
Transferts de charges	3 655	90	51	230	26		4 052	1 104
Reprises de provisions pour risques et charges	439	11	6	28	3		487	35
Autres produits	71	2	1	4	1		79	52
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	4 166	102	58	262	30		4 618	1 191
CHARGES DE FONCTIONNEMENT								
Autres Achats et charges externes	11 689	287	162	736	85		12 960	14 108
Impôts et taxes	292	7	4	18	2		324	351
Charges de personnel	7 965	196	111	502	58		8 831	8 140
Frais de gestion AR2i	42 573	1 047	591	2 681	308		47 200	44 950
Frais de gestion successeur	232	6	3	15	2		257	289
Etudes & Recherches	11 388	280	158	717	82		12 626	12 867
GPEC et Accompagnement	11 955	294	166	753	86		13 254	13 100
Qualité	205	5	3	13	1		227	377
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	805	20	11	51	6		893	1 548
Autres charges	279	7	4	18	2		309	19
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	87 384	2 148	1 213	5 504	632		96 881	95 750
Produits financiers	360	9	5	23	3		399	451
Charges financières	0	0	0	0	0		0	1
RESULTAT FINANCIER	360	9	5	23	3		399	451
Produits exceptionnels	7 267	179	101	458	53		8 056	86
Charges exceptionnelles	3 547	87	49	223	26		3 932	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 720	91	52	234	27		4 124	82
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	94	2	1	6	1		104	69
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-79 232	-1 948	-1 100	-4 990	-573	0	-87 844	-94 095
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	10 889	-3 026	1 736	-225	2 249	0	11 623	-272 439
Total produits	1 267 343	41 007	1 127	535 037	11 932	1 174 949	3 031 395	2 698 904
Total charges	1 256 454	44 033	-609	535 261	9 683	1 174 949	3 019 772	2 971 343

BILAN & COMPTE DE RESULTAT PAR AGREMENTS

1 – Bilan moyens communs

BILAN
Moyen Commun
au 31 décembre 2021
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 063 691	2 117 033	Report à nouveau		
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice		
Immobilisations corporelles	1 829 653	4 948 807	Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours	608 931	343 147			
Immobilisations financières	707 093	928 058			
Amortissements Immobilisations incorporelles	-478 929	-1 521 235			
Amortissements Immobilisations corporelles	-510 101	-887 438			
Compte de liaison investissement	-3 220 337	-5 928 372			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE			TOTAL DES FONDS PROPRES		
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques	336 532	361 575
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	4 832 713	893 650	Provisions pour charges		125 511
Adhérents et comptes rattachés			TOTAL DES PROVISIONS	336 532	487 086
Disponibilités	45 127 722	40 502 181	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie	55 559 515	32 449 294	Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun	35 504 341	67 416 455	Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun		
			Compte de liaison entre dispositif	100 687 237	72 951 475
			France Compétences	4 524	13 528
			Charges à payer pour engagements de financements de formation		
			Dettes fournisseurs	25 339 082	28 576 829
Autres créances	11 243 714	6 654 240	Dettes fiscales et sociales	2 487 866	-667 795
Charges constatées d'avance	941 545	621 594	Autres dettes	23 858 597	47 176 291
			Produits constatés d'avance	495 713	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	153 209 550	148 537 414	TOTAL DES DETTES	152 873 018	148 050 328
TOTAL DE L'ACTIF	153 209 550	148 537 414	TOTAL DU PASSIF	153 209 550	148 537 414

2.1 – Bilan Alternance

BILAN
Alternance
au 31 décembre 2021
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	-116 489 365	142 398 961
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	10 889 365	-258 888 326
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	105 600 000	103 900 000
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	2 904 652	5 054 574			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2 904 652	5 054 574	TOTAL DES FONDS PROPRES		-12 589 365
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences	1 009 594 885	589 184 974	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	117 200	6 444 049	Provisions pour risques		
Adhérents et comptes rattachés	131 721 370	127 362 508	Provisions pour charges		
Disponibilités	185 791 843	319 864 656	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie					
Compte de liaison moyen commun	95 907 519	68 752 651	DETTES		
Compte de liaison entre dispositif			Emprunts et dettes assimilés		
			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	50 113 111	27 666 510
Autres créances	42 016 815	69 271 943	Compte de liaison moyen commun	32 023 911	57 479 773
Charges constatées d'avance			Compte de liaison entre dispositif		
			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	1 338 737 697	1 072 011 534
			Dettes fournisseurs	8 075	92 357
			Dettes fiscales et sociales	15 217 188	14 301 434
			Autres dettes	31 954 302	26 973 112
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 465 149 632	1 180 880 782	TOTAL DES DETTES	1 468 054 285	1 198 524 720
TOTAL DE L'ACTIF	1 468 054 285	1 185 935 356	TOTAL DU PASSIF	1 468 054 285	1 185 935 356

2.2 – Résultat Alternance

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation	532 112 388	589 184 974
Contributions collectées	723 904 938	674 775 071
Subventions de formation	-466 616	205 091
Autres produits de formation	261	23 396
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	1 255 550 972	1 264 188 531
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération	-31 431	-19 141
Charges de formation	1 139 347 910	1 401 005 831
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA	26 112 759	41 998 458
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
TOTAL 2 Charges de formation	1 165 429 238	1 442 985 148
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	90 121 734	-178 796 617
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	3 655 204	941 630
Reprises de provisions pour risques et charges	439 337	29 841
Autres produits	71 001	43 974
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	4 165 543	1 015 445
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	11 689 426	12 046 298
Impôts et taxes	292 390	299 349
Charges de personnel	7 965 406	6 940 005
Frais de gestion AR2i	42 573 065	38 324 706
Frais de gestion successeur	231 680	246 734
Etudes & Recherches	11 388 423	10 818 717
GPEC et Accompagnement	11 954 524	11 169 068
Qualité	204 581	321 348
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	805 429	1 320 213
Autres charges	278 584	16 204
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	87 383 510	81 502 641
Produits financiers	360 017	384 886
Charges financières	300	623
RESULTAT FINANCIER	359 717	384 264
Produits exceptionnels	7 266 519	73 057
Charges exceptionnelles	3 546 834	3 116
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 719 685	69 942
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	93 804	58 717
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(79 232 370)	(80 091 709)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	10 889 365	(258 888 326)
Total produits	1 267 343 051	1 265 661 919
Total charges	1 256 453 686	1 524 550 245

3.1 – Bilan Pdc -50

BILAN
Plan Développement des Compétences
au 31 décembre 2021
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	26 557 301	53 557 910
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-3 026 477	-27 000 608
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	71 404	160 225			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	71 404	160 225	TOTAL DES FONDS PROPRES	23 530 824	26 557 301
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements		3 082 889	Provisions pour risques		
Adhérents et comptes rattachés	33 599 864	33 152 905	Provisions pour charges		
Disponibilités	67 462 575	61 394 488	TOTAL DES PROVISIONS		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie					
Compte de liaison moyen commun	1 970 014	31 449 284	DETTES		
Compte de liaison entre dispositif			Emprunts et dettes assimilés		
Autres créances	7 488 013	11 064 953	Compte de liaison moyen commun Trésorerie	1 231 919	876 999
Charges constatées d'avance			Compte de liaison moyen commun	787 236	1 822 048
			Compte de liaison entre dispositif	43 509 370	41 546 154
			France Compétences	37 431 380	66 773 814
			Charges à payer pour engagements de financements de formation		
			Dettes fournisseurs		3 600
			Dettes fiscales et sociales	3 881 808	2 672 286
			Autres dettes	219 333	52 541
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	110 520 466	140 144 518	TOTAL DES DETTES	87 061 046	113 747 442
TOTAL DE L'ACTIF	110 591 870	140 304 743	TOTAL DU PASSIF	110 591 870	140 304 743

3.2 – Résultat Pdc -50

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		428 592
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	40 719 421	40 061 139
Subventions de formation	-2 931	688 051
Autres produits de formation	358	3 665
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	40 716 848	41 181 446
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	41 795 574	65 643 233
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
TOTAL 2 Charges de formation	41 795 574	65 643 233
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	-1 078 726	-24 461 786
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	89 855	29 849
Reprises de provisions pour risques et charges	10 800	946
Autres produits	1 745	1 394
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	102 401	32 189
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	287 358	381 855
Impôts et taxes	7 188	9 489
Charges de personnel	195 812	219 991
Frais de gestion AR2i	1 046 564	1 214 852
Frais de gestion successeur	5 695	7 821
Etudes & Recherches	279 959	342 942
GPEC et Accompagnement	293 875	354 048
Qualité	5 029	10 186
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	19 800	41 849
Autres charges	6 848	514
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	2 148 128	2 583 547
Produits financiers	8 850	12 200
Charges financières	7	20
RESULTAT FINANCIER	8 843	12 181
Produits exceptionnels	178 631	2 316
Charges exceptionnelles	87 191	99
RESULTAT EXCEPTIONNEL	91 440	2 217
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	2 306	1 861
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(1 947 751)	(2 538 822)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(3 026 477)	(27 000 608)
Total produits	41 006 730	41 228 151
Total charges	44 033 207	68 228 759

4.1 – Bilan Cpf

BILAN Compte Personnel de Formation au 31 décembre 2021 en Euros

ACTIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	108 866 181	104 101 585
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	1 735 727	4 764 595
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance	-105 600 000	-103 900 000
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	40 326	235 778			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	40 326	235 778	TOTAL DES FONDS PROPRES	5 001 907	4 966 181
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements		725 776	Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	11 059 007	11 220 000	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	16 852 017	101 330 607	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	695 731	1 290 547
Compte de liaison entre dispositif	764 811		Compte de liaison moyen commun	444 595	2 681 232
			Compte de liaison entre dispositif		61 137 333
			France Compétences	10 141 730	10 003 000
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	13 628 416	39 792 385
			Dettes fournisseurs		
Autres créances	2 472 830	6 633 378	Dettes fiscales et sociales	1 273 255	53 881
Charges constatées d'avance			Autres dettes	3 357	220 980
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	31 148 665	119 909 761	TOTAL DES DETTES	26 187 084	115 179 358
TOTAL DE L'ACTIF	31 188 991	120 145 539	TOTAL DU PASSIF	31 188 991	120 145 539

4.2 – Résultat Cpf

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	839 131	8 542 592
Subventions de formation	124 233	
Autres produits de formation		180
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	963 364	8 542 772
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	-1 872 362	27 677
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		14 500
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
TOTAL 2 Charges de formation	-1 872 362	42 177
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	2 835 727	8 500 595
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	50 746	43 924
Reprises de provisions pour risques et charges	6 099	1 392
Autres produits	986	2 051
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	57 831	47 367
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	162 287	561 918
Impôts et taxes	4 059	13 964
Charges de personnel	110 585	323 727
Frais de gestion AR2i	591 051	1 787 714
Frais de gestion successeur	3 216	11 509
Etudes & Recherches	158 108	504 656
GPEC et Accompagnement	165 967	520 998
Qualité	2 840	14 990
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	11 182	61 583
Autres charges	3 868	756
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	1 213 164	3 801 815
Produits financiers	4 998	17 954
Charges financières	4	29
RESULTAT FINANCIER	4 994	17 925
Produits exceptionnels	100 883	3 408
Charges exceptionnelles	49 241	145
RESULTAT EXCEPTIONNEL	51 641	3 263
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	1 302	2 739
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(1 100 000)	(3 736 000)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	1 735 727	4 764 595
Total produits	1 127 076	8 611 501
Total charges	-608 650	3 846 905

5.1 – Bilan Volontaire

BILAN
Versements Volontaires
au 31 décembre 2021
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	21 999 349	20 113 462
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	-224 617	1 885 887
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	182 946	437 570			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	182 946	437 570	TOTAL DES FONDS PROPRES	21 774 732	21 999 349
			FONDS DEDIES	143 178 007	21 233 266
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	196 986 369	33 180 244	Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	74 430 849	82 765 208	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	253 110 548	137 694 752	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun	3 120 607	35 442 123	Compte de liaison moyen commun Trésorerie	3 156 308	2 395 067
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun	2 016 984	4 975 976
Autres créances	63 786 973	36 965 015	Compte de liaison entre dispositif		
Charges constatées d'avance			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	362 081 762	220 629 955
			Dettes fournisseurs	923 003	996 151
			Dettes fiscales et sociales	17 682 762	18 155 758
			Autres dettes	2 057 252	733 709
			Produits constatés d'avance	38 747 483	35 365 681
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	591 435 347	326 047 342	TOTAL DES DETTES	426 665 554	283 252 297
TOTAL DE L'ACTIF	591 618 293	326 484 912	TOTAL DU PASSIF	591 618 293	326 484 912

5.2 – Résultat Volontaire

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	179 891 944	161 682 098
Subventions de formation	354 400 303	96 589 032
Autres produits de formation	1 777	138 294
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	534 294 024	258 409 424
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	406 214 599	227 061 341
Report en fonds dédiés	121 944 741	21 233 266
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC	1 368 955	1 295 457
TOTAL 2 Charges de formation	529 528 294	249 590 064
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	4 765 730	8 819 360
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	230 218	81 516
Reprises de provisions pour risques et charges	27 671	2 583
Autres produits	4 472	3 807
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	262 361	87 906
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	736 243	1 042 838
Impôts et taxes	18 416	25 914
Charges de personnel	501 691	600 790
Frais de gestion AR2i	2 681 408	3 317 738
Frais de gestion successeur	14 592	21 360
Etudes & Recherches	717 285	936 567
GPEC et Accompagnement	752 940	966 897
Qualité	12 885	27 819
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	50 729	114 290
Autres charges	17 546	1 403
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	5 503 735	7 055 616
Produits financiers	22 675	33 319
Charges financières	19	54
RESULTAT FINANCIER	22 656	33 265
Produits exceptionnels	457 672	6 325
Charges exceptionnelles	223 393	270
RESULTAT EXCEPTIONNEL	234 279	6 055
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	5 908	5 083
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(4 990 346)	(6 933 473)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	(224 617)	1 885 887
Total produits	535 036 732	258 536 974
Total charges	535 261 349	256 651 087

6.1 – Bilan Conventionnel

BILAN Versements Conventionnels au 31 décembre 2021

ACTIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	30 933 434	24 133 541
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice	2 249 092	6 799 894
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement	21 008	40 225			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	21 008	40 225	TOTAL DES FONDS PROPRES	33 182 526	30 933 434
			FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
France Compétences			Provisions pour risques		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements		34 278	Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	13 031 668	13 320 000	TOTAL DES PROVISIONS		
Disponibilités	29 147 474	27 019 099	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie	362 446	220 171
Compte de liaison entre dispositif	97 740	99 398	Compte de liaison moyen commun	231 615	457 427
Autres créances	1 665 687	1 315 418	Compte de liaison entre dispositif		
Charges constatées d'avance			France Compétences		
			Charges à payer pour engagements de financements de formation	7 832 046	7 524 471
			Dettes fournisseurs	157 361	513 886
			Dettes fiscales et sociales	2 176 367	2 179 028
			Autres dettes	21 215	
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	43 942 568	41 788 193	TOTAL DES DETTES	10 781 050	10 894 983
TOTAL DE L'ACTIF	43 963 576	41 828 418	TOTAL DU PASSIF	43 963 576	41 828 418

6.2 – Résultat Conventionnel

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	11 862 632	12 869 149
Subventions de formation	-16 190	7 178
Autres produits de formation		
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	11 846 442	12 876 328
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation	9 024 298	5 281 360
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences		
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
TOTAL 2 Charges de formation	9 024 298	5 281 360
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	2 822 144	7 594 968
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges	26 436	7 494
Reprises de provisions pour risques et charges	3 178	237
Autres produits	514	350
TOTAL 3 Produits de fonctionnement	30 128	8 081
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes	84 544	75 539
Impôts et taxes	2 115	2 382
Charges de personnel	57 610	55 229
Frais de gestion AR2i	307 912	304 990
Frais de gestion successeur	1 676	1 964
Etudes & Recherches	82 367	264 122
GPEC et Accompagnement	86 462	88 884
Qualité	1 480	2 557
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct	5 825	10 506
Autres charges	2 015	129
TOTAL 4 Charges de fonctionnement	632 006	806 302
Produits financiers	2 604	3 063
Charges financières	2	5
RESULTAT FINANCIER	2 602	3 058
Produits exceptionnels	52 555	581
Charges exceptionnelles	25 653	25
RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 903	557
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS	678	467
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(573 052)	(795 074)
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	2 249 092	6 799 894
Total produits	11 931 729	12 888 053
Total charges	9 682 637	6 088 159

7.1 – Bilan France Compétences

BILAN
France Compétences
au 31 décembre 2021
en Euros

ACTIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau		
Immobilisations incorporelles en cours			Résultat de l'exercice		
Immobilisations corporelles			Transfert RAN CPF - Alternance		
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Amortissements Immobilisations incorporelles					
Amortissements Immobilisations corporelles					
Compte de liaison investissement					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	0	0	TOTAL DES FONDS PROPRES	0	
ACTIF CIRCULANT			FONDS DEDIES		
France Compétences			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Subventions à recevoir au titre des cofinancements			Provisions pour risques		
			Provisions pour charges		
Adhérents et comptes rattachés	41 971 327	2 757 575	TOTAL DES PROVISIONS	0	0
Disponibilités	40 797 674	173 100 866	DETTES		
Compte de liaison moyen commun Trésorerie			Emprunts et dettes assimilés		
Compte de liaison moyen commun			Compte de liaison moyen commun Trésorerie		
Compte de liaison entre dispositif			Compte de liaison moyen commun	1 173 454	1 654 647
			Compte de liaison entre dispositif	75 040 627	159 428 358
Autres créances	-1 614 894	455 921	France Compétences		
Charges constatées d'avance			Charges à payer pour engagements de financements de formation		
			Dettes fournisseurs		
			Dettes fiscales et sociales	4 864 356	15 231 358
			Autres dettes	75 669	
			Produits constatés d'avance		
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	81 154 107	176 314 362	TOTAL DES DETTES	81 154 107	176 314 362
TOTAL DE L'ACTIF	81 154 107	176 314 362	TOTAL DU PASSIF	81 154 107	176 314 362

7.2 – Résultat France Compétences

OPCO 2i (montant en €)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
PRODUITS DE FORMATION		
Concours de France Compétences au titre des collectes légales		
- Au titre des collectes légales		
- Au titre de la péréquation		
Contributions collectées	1 174 949 382	1 111 977 417
Subventions de formation		
Autres produits de formation		
Reprise de provisions pour solde adhérent		
Reprise de provisions pour non utilisation de subventions		
Reprise de provisions reversements écoles		
TOTAL 1 Produits de formation	1 174 949 382	1 111 977 417
CHARGES DE FORMATION		
Taxe d'apprentissage affectée et reversée aux écoles		
Fraction Régionale pour l'Apprentissage		
Conventions-Cadres de coopération		
Charges de formation		
Report en fonds dédiés		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Investissements CFA		
Reversements France Compétences	1 174 949 382	1 111 977 417
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		
Cofinancements au titre des EDEC		
TOTAL 2 Charges de formation	1 174 949 382	1 111 977 417
RESULTAT DE FORMATION (TOTAL 1 - TOTAL 2)	0	0
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Subventions de fonctionnement		
Transferts de charges		
Reprises de provisions pour risques et charges		
Autres produits		
TOTAL 3 Produits de fonctionnement		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres Achats et charges externes		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Frais de gestion AR2i		
Frais de gestion successeur		
Etudes & Recherches		
GPEC et Accompagnement		
Qualité		
Dotations aux amortissements et aux provisions Fct		
Autres charges		
TOTAL 4 Charges de fonctionnement		
Produits financiers		
Charges financières		
RESULTAT FINANCIER		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES PRODUITS DE PLACEMENTS		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	-	-
Total produits	1 174 949 382	1 111 977 417
Total charges	1 174 949 382	1 111 977 417

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. Informations spécifiques (règlement ANC 2018-06)

1.1. Objet social de l'association

L'association, en sa qualité de gestionnaire de l'Opérateur de Compétences, a pour mission :

- D'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches ;
- D'apporter un appui technique aux branches pour établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, en particulier pour mener les travaux de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications en charge de coordonner les études prospectives des branches, et pour déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation ;
- D'assurer un appui technique aux branches pour leur mission de certification ;
- D'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle et d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité ;
- De promouvoir les modalités de formation auprès des entreprises, en particulier les formations réalisées en tout ou partie à distance ou en situation de travail ;
- De s'assurer de la qualité des formations qu'elle finance, dans les conditions prévues aux articles L.6136-1 et suivants du Code du travail ;
- De collecter et gérer les contributions supplémentaires ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue, versées sur une base volontaire par toute entreprise relevant de son champ d'intervention ;
- De gérer les contributions conventionnelles ayant pour objet le développement de la formation professionnelle continue versées en application d'un accord professionnel national.

1.2. Nature et périmètre des activités – moyens mis en œuvre

Les 32 branches professionnelles

Fabrication de l'ameublement	Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	Textile	Métallurgie
Jeux, jouets et puériculture	Chaussure et articles chaussants	Carrières et matériaux	Recyclage
Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes plane	Cordonnerie multiservice	Chaux	Industries papiers cartons
Panneaux à base de bois	Couture parisienne	Ciments	Industries pétrolières
Caoutchouc	Cuirs et peaux	Industries céramiques	Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire
Chimie	Habillement	Industries de fabrication mécanique du verre	Industrie pharmaceutique
Services d'efficacité énergétique	Horlogerie	Professions regroupées du Cristal, du Verre et du Vitrail	Industries nautiques
Industries électriques et gazières	Maroquinerie	Tuiles et briques	Plasturgie et composites

Ces missions s'accomplissent sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'un service de proximité assuré par voie de conventions à des associations déclarées et sur le territoire ultra-marin à un Opérateur de compétences dans les conditions prévues par la réglementation.

2. Contexte et faits marquants

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

2.1. Sur le plan général

2021 est la troisième année d'existence de l'OPCO2i.

La crise sanitaire nationale qui s'est poursuivie toute l'année 2021 a nécessité de poursuivre nos adaptations en matière d'organisation, tout en maintenant un niveau de service cohérent.

Le regroupement de tous les salariés d'OPCO 2i sur un site unique au 23 rue de Balzac à Paris a été effectif en avril 2021 et a permis à notre organisation de fonctionner de manière plus efficace et de poursuivre sa politique de maîtrise et de mutualisation des coûts de structure.

OPCO 2i a signé avec le ministère du Travail différentes conventions s'inscrivant dans le plan de relance de l'Etat pour le développement des compétences des salariés du secteur industriel à hauteur de 310 M€ sur 2021-2022 avec pour objectif :

- D'accompagner les entreprises dans la sécurisation des parcours professionnels de leurs salariés.
- D'accompagner des parcours de reconversion et d'adaptation ainsi que le développement des compétences des salariés.
- D'accompagner les mutations organisationnelles, industrielles et économiques des entreprises.

Au 31 décembre 2021, les engagements pris au titre de cette convention s'élèvent à 222 M€.

2.2. Transfert de RAN

La section CPF ne porte plus de nouveaux engagements depuis le 1^{er} janvier 2020. Un premier transfert de report à nouveau de cette section a été effectué en 2020 au profit de la section Alternance à hauteur de 103,9 M€. Un second transfert de 1.7 M€ a été effectué au titre de l'année 2021 et correspond au résultat de la section sur l'exercice lié à des ajustements d'engagements et de collecte sur exercices antérieurs

La section ne sera éteinte que fin 2022 avec la clôture définitive de la totalité des dossiers sans possibilité de réouverture tardive, afin de respecter les directives de la DGEFP et de France Compétences.

Afin de poursuivre le reliquat d'activité, une quote-part de 0,5 M€ de frais de fonctionnement 2022 a été conservée pour permettre le dénouement et/ou la liquidation des dossiers de formation encore en cours.

2.3. Péréquation

L'activité 2021 au titre de l'alternance a été une année en très forte progression de l'apprentissage. Pour tenir compte de cette activité, conformément au décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018 et aux lettres circulaires n°5-2019 du 13 septembre 2019 et n°11-2020 du 6 octobre 2020, France Compétence a accordé à l'OPCO 2i, dans son courrier en date du 15 avril 2022, une enveloppe de 551 040 364 € au titre de la dotation en fonds de péréquation.

Compte tenu des éléments constatés dans les comptes 2021, une dotation calculée de 532 164 121 € a été provisionnée dans les comptes annuels.

En décembre 2021, l'OPCO a eu recours auprès de France Compétences aux fonds de péréquation 2020 pour la première fois pour 111.7 M€.

2.4. Collecte unique au titre de la formation professionnelle et de l'alternance

L'exercice 2021 est resté une année de transition sur la collecte des contributions obligatoires. Des adaptations ont été nécessaires pour tenir compte notamment de l'introduction d'un nouvel acompte de 40% à verser au 15/09/2021 pour les entreprises de -11 salariés.

La gestion du dernier solde de collecte appelé par les opérateurs de compétences au 28 février 2022 s'est complexifiée du fait de ce nouvel acompte, conjugué à la crise économique liée au contexte sanitaire. De fortes opérations de régularisation ont été opérées, en particulier des opérations de remboursement de trop perçus à destination des TPME.

Ces activités ont entraîné un maintien des coûts de collecte significatif en 2021 qui se poursuivront mécaniquement sur une grande partie de l'exercice 2022.

2.5. Urbanisation des systèmes d'information

L'année 2021 a vu se confirmer la simplification des traitements administratifs et de reporting des activités de l'OPCO avec la fermeture courant avril 2021 des 3 SI issus des ex-OPCA au profit d'un SI unique MyOpco. Ce SI unique emporte toutes les activités de collecte, d'engagements et de décaissements dorénavant.

2.6. Règle de calcul des excédents

L'article 4 du décret n° 2020-1739 du 29 décembre 2020 relatif au recouvrement et à la répartition des contributions dédiées au financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle précise que les modalités de calcul et de reversement des disponibilités excédentaires mentionnées à l'article R. 6332-29 du code du travail ne sont pas applicables aux exercices comptables relatifs à l'année 2020 et 2021.

Pour ces deux années, les disponibilités excédentaires relatives à l'Alternance et au Compte Personnel de Formation sont conservées dans les sections ou, le cas échéant, reversées dans la section Alternance.

Les disponibilités excédentaires concernant la section Plan de Développement des Compétences des entreprises de moins de cinquante salariés sont conservées dans la section.

2.7. TVA

L'OPCO a fait le choix d'être assujetti à la TVA. Conformément à la position de sa tutelle, aucun secteur d'activité ni prorata n'a été mis en place dans la section Alternance.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Conformément à l'article 3 du décret n° 2020-1739 du 29 décembre 2020, France Compétences communique à chaque OPCO les sommes à reverser ou à recevoir au titre de l'aide au développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, au regard du nombre d'entreprises adhérentes et du nombre de salariés déclarés.

Dans son courrier du 12/04/2022, France Compétences a évalué la dotation attribuée à l'OPCO 2i à 40 252 365 €. Cette somme a été constatée pour l'attribution des fonds gérés 2021 de la section, et étant inférieure à la collecte reçue, le montant à reverser à France Compétence a été provisionné à hauteur de la différence, soit 43 509 370 €.

Dans son courrier en date du 23/05/2022, France Compétence a réévalué la dotation attribuée à OPCO 2i à 44 665 255 €. Compte tenu de l'arrivée tardive de ce courrier, cette dotation n'a pas été intégrée dans les comptes 2021.

En matière de TVA, une saisine auprès de la DLF a été adressée début 2022 par l'ensemble des OPCO afin de garantir le traitement fiscal des activités post URSSAFISATION. La réponse favorable au maintien d'un statu quo sur l'année 2022 entraîne par défaut la confirmation de ce maintien pour les années antérieures.

4. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions des règlements ANC 2014-03 et 2018-06 et du plan comptable applicable aux OPCO selon le règlement de l'Autorité des normes comptables n° 2019-03 du 5 juillet 2019 homologué le 26 décembre 2019 et applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des points mentionnés dans la partie 4.9 de la présente annexe
- Indépendance des exercices.

4.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations et corporelles acquises en 2021 sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

L'immeuble apporté par OPCA DEFI a été cédé et ne figure plus à l'actif d'OPCO 2i. La plus-value comptable liée à cette opération s'est établie à 4 195 864 €

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévisionnelle. Les principales durées sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|-----------|
| - Agencements et aménagements | 1 à 8 ans |
| - Installations générales | 1 à 6 ans |
| - Logiciels | 1 à 5 ans |
| - Matériels de bureau et informatique | 1 à 5 ans |
| - Mobilier | 2 à 5 ans |

Cf : 5.1 Actif immobilisé & 5.2 Amortissements

4.2. Collecte de la formation professionnelle continue

La comptabilisation de la collecte des contributions versées par les entreprises répond au principe de la créance acquise.

Par conséquent, les collectes inscrites en produits dans le résultat de l'exercice correspondent :

- A l'obligation légale dont les entreprises se sont acquittées auprès de l'OPCO 2i avant le 1er mars 2022, déduction faite des acomptes déjà versés en février et septembre 2021 ;
- Aux versements volontaires qu'elles ont effectués librement au cours de l'exercice 2021 ;
- Les versements volontaires liés à des actions de formation engagées au 31 décembre 2021 restant à encaisser, ont ainsi été comptabilisés en produits à recevoir. Les versements volontaires reçus sur des actions non engagées à la clôture de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance ;
- Aux versements conventionnels, dans le cadre des dispositions des accords de branches applicables, dont les entreprises doivent s'acquitter auprès de l'OPCO 2i en 2022 au titre de la masse salariale 2021.

Cf : 5.8 Contributions des entreprises

4.3. Dépenses de formation

Les charges de formation sont comptabilisées de la façon suivante :

- Le financement des actions de formation réalisées pour les entreprises constitue une charge de l'exercice de réalisation de la formation ;
- Les actions de formation engagées et non encore décaissées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en charges à payer. Afin de tenir compte du doute subsistant sur leur niveau de réalisation, ces engagements sont diminués d'un taux d'annulation probable calculé sur une moyenne historique par dispositif.

Les taux d'annulations probables appliqués aux engagements 2021 ont été calculés à partir du taux d'annulation des dossiers clos sur les 2 derniers exercices de chaque dispositif.

En l'absence d'historique, le taux d'annulation probable appliqué aux engagements des contrats d'apprentissage correspond à l'historique de la moyenne pondérée des taux d'annulation de l'ancien dispositif contrat de professionnalisation.

Cf : 5.5 Etat de suivi des EFF

4.4. Subventions

Les appels à projets et subventions régionales annuels sont comptabilisés à l'actif du bilan de la manière suivante :

- Montant notifié par le financeur dans la limite des engagements déclarés par l'OPCO après application d'un taux d'annulation probable ;
- Diminué du montant des acomptes déjà reçus.

Les appels à projets et subventions régionales pluri annuels sont comptabilisés selon la méthode des fonds dédiés conformément au règlement ANC n°2018-06 applicable à compter du 1^{er} janvier 2020.

- A l'actif du bilan, montant notifié par le financeur diminué des acomptes déjà reçus ;
- En fonds dédiés au passif du bilan dans la limite des engagements déclarés par l'OPCO après application d'un taux d'annulation probable ;
- La quote-part des éventuels frais de mise en œuvre négociés sur ces fonds est constatée sur le fonctionnement de l'OPCO en transfert de charges (à hauteur des décaissements constatés sur les projets en cours).

4.5. Comptes financiers

Les placements de l'OPCO 2i sont constitués de comptes sur livret et de comptes à terme négociables sans aucun risque encouru sur le capital investi.

Les charges financières et produits liés aux placements de trésorerie ont été intégralement transférés dans la section fonctionnement dans la mesure où l'affectation des fonds disponibles et la politique de placement ne permettent plus d'affecter précisément le résultat financier aux sections.

Cf : 5.10 Résultat Financier

4.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Frais de fonctionnement

Une section comptable distincte est créée pour valoriser les dépenses communes à toutes les sections. À la date de clôture de chaque exercice, les charges issues de cette section fonctionnement sont réparties entre les autres sections au prorata des collectes ou selon les règles de modulations convenues avec la DGEFP dans le cadre de la convention d'objectif et de moyens triennale 2020-2022. Un tableau de répartition figure en note 5.9.

La convention d'objectifs et de moyens conclue entre l'État et OPCO 2i a été signée le 6 octobre 2020 pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022. Elle a fait l'objet d'un avenant au titre de l'année 2021 confirmé par un courrier du 8 décembre 2021 par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle.

4.8. Effectif moyen et engagements de retraite

L'OPCO 2i a un effectif inscrit de 128 salariés au 31 décembre 2021.

Les engagements retraite ont été évalués, selon les règles de calcul actuariel, au 31 décembre 2021 à 1 549 654 € et ont fait l'objet d'une provision complémentaire de 44 957 €, dans la mesure où une partie de ces engagements sont couverts par les versements réalisés par l'OPCO auprès du Crédit du Nord valorisés à 1 213 122 € au 31 décembre 2021.

5. Notes sur les comptes

5.1. Actif immobilisé

Nature des immobilisations en K€	Valeurs brutes début d'exercice	Acquisitions	Mise en service immobilisations en cours	Cessions Mise au rebut Réajustements	Valeurs brutes fin d'exercice	Amortissements cumulés	Valeurs nettes fin d'exercice
Logiciels	2 117	312		-1 365	1 064	479	585
Sous-total Immobilisations incorporelles	2 117	312	0	-1 365	1 064	479	585
Logiciels en cours	0	832		-223	609		609
Sous-total Immobilisations en cours	0	832	0	-223	609	0	609
Terrains	891			-891	0		0
Constructions	3 135			-3 135	0	0	0
Agencements et aménagements	281			-281	0	0	0
Installations générales	72	836		-13	894	129	765
Matériel de bureau et informatique	521	194		-101	613	347	266
Mobilier	48	322		-48	322	34	288
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	343	810		-1 153	0		0
Sous-total Immobilisations corporelles	5 292	2 162	0	-5 624	1 830	510	1 320
Prêts accordés au personnel	8			-3	5		5
Autres immob.financières	920	2		-221	702		702
Sous-total Immobilisations financières	928	2	0	-223	707	0	707
TOTAL	8 337	3 308	0	-7 436	4 209	989	3 220

5.2. Amortissements

Nature des immobilisations en K€	Amortissements au début de l'exercice	Dotations aux amortissements de l'exercice	Reprises sur amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés en fin d'exercice	Amortissement linéaire
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 521	318	-1 361	479	
Logiciels	1 521	318	-1 361	479	1 à 5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	887	238	-615	510	
Constructions	157	23	-179	0	40 ans
Agencements et aménagements	281		-281	0	1 à 8 ans
Installations générales	72	70	-13	129	1 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	329	112	-93	347	1 à 5 ans
Mobilier	48	34	-48	34	2 à 5 ans
TOTAL	2 409	556	-1 976	989	

5.3. Actif circulant et comptes de régularisation

En K€	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2021	TOTAL 2020
ACTIF CIRCULANT									
Subventions à recevoir France Compétences									
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	4 833	117			196 986			201 936	44 361
ADHÉRENTS ET COMPTES RATTACHÉS									
Collecte à recevoir (TTC)		131 721	33 600	11 059	74 431	13 032	41 971	305 814	270 578
France compétences		1 009 595						1 009 595	589 185
AUTRES CRÉANCES									
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	8 353	39 035	7 485	2 460	63 781	1 653	-2 177	120 590	99 971
Conventions successeurs									
Autres créances diverses	2 891	2 982	3	13	6	12	562	6 469	32 390
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE									
	942							942	622
TOTAL	17 018	1 183 450	41 088	13 532	335 204	14 697	40 356	1 645 346	1 037 107
DISPONIBILITES									
Comptes bancaires courants	34 820	119 106	2 352	16 852	174 460	13 147	40 798	401 536	366 683
Compte sur livret		66 685	45 111		23 650			135 446	228 122
Compte à terme	10 000		20 000		55 000	16 000		101 000	246 000
Dépôt à terme									20 000
Bons à moyen terme négociables									
Intérêts courus	308							308	101
Caisse	0							0	0
TOTAL	45 128	185 792	67 463	16 852	253 111	29 147	40 798	638 290	860 907
COMPTES DE LIAISON									
Moyens communs	35 504							35 504	67 416
Trésorerie Moyens communs	55 560							55 560	32 449
Entre dispositifs		95 908	1 970	765	3 121	98		101 861	135 743
TOTAL	91 064	95 908	1 970	765	3 121	98		192 925	235 609
TOTAL ACTIF CIRCULANT	153 210	1 465 150	110 520	31 149	591 435	43 943	81 154	2 476 560	2 133 622

5.4. Fonds propres et des dettes

En K€	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2021	TOTAL 2020
REPORT A NOUVEAU		-116 489	26 557	108 866	21 999	30 933		71 867	344 305
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1)		10 889	-3 026	1 736	-225	2 249		11 623	-272 439
Transfert RAN CPF - Alternance		105 600		-105 600					
TOTAL DES FONDS PROPRES		0	23 531	5 002	21 775	33 183		83 490	71 867
FONDS DEBIES					143 178			143 178	21 233
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES									
Provisions pour risques	337							337	362
Provisions pour charges									126
TOTAL DES PROVISIONS	337							337	487
TOTAL SITUATION NETTE ET FONDS AFFECTES	337	0	23 531	5 002	164 953	33 183		227 005	93 587
DETTES	5	1 338 738	80 941	23 770	362 082	7 832	75 041	1 888 408	1 617 723
Emprunts et dettes assimilés									
France Compétences	5		43 509	10 142			75 041	128 696	210 991
Charges à payer pour EFF		1 338 738	37 431	13 628	362 082	7 832		1 759 711	1 406 732
Fournisseurs	25 339	8			923	157		26 428	30 183
Fournisseurs (factures à payer)	3 285	8						3 293	3 648
Fournisseurs / fact. non parvenues	22 054				923	157		23 134	26 535
Dettes fiscales et sociales	2 488	15 217	3 882	1 273	17 683	2 176	4 864	47 584	51 926
Fiscales	514	15 217	3 882	1 273	17 683	2 176	4 864	45 610	49 872
TVA/collecte à recevoir et régularisations de TVA	323	15 217	3 882	1 273	17 683	2 176	4 864	45 419	49 688
Etat, autres dettes fiscales	114							114	97
Etat, prélèvement à la source	77							77	87
Sociales	1 973							1 973	2 054
Autres dettes	23 859	31 954	219	3	2 057	21	76	58 190	75 157
Créditeurs divers	23 170	72	12	3	5	0	76	23 339	47 155
Autres dettes diverses	688	30 877	18		17			31 600	27 239
Transfert AR2I									
Conventions successeurs		976	186		78			1 240	42
Subventions à reverser		30	3		1 957	21		2 011	721
Produits constatés d'avance	496				38 747			39 243	35 366
Comptes de liaison	100 687	82 137	2 019	1 140	5 173	594	1 173	192 925	235 609
. Moyens communs		32 024	787	445	2 017	232		35 504	67 416
. Trésorerie Moyens communs		50 113	1 232	696	3 156	362		55 560	32 449
. Entre dispositifs	100 687						1 173	101 861	135 743
TOTAL DES DETTES	152 873	1 468 054	87 061	26 187	426 666	10 781	81 154	2 252 776	2 045 963
TOTAL PASSIF	153 210	1 468 054	110 592	31 189	591 618	43 964	81 154	2 479 781	2 139 551

5.5. Etat de suivi des EFF (en euros)

ALTERNANCE

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	6 777 586	25 116 916	114 460 127	1 204 458 688		1 350 813 318
B	Engagements et compléments	1 533 917	3 296 876	1 892 403	39 607 801	1 299 610 714	1 345 941 711
C = A + B	Total I	8 311 503	28 413 793	116 352 530	1 244 066 489	1 299 610 714	2 696 755 029
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	293 898	5 149 575	50 486 434	651 300 813	163 188 386	870 419 106
E	Annulations de l'exercice N	7 593 019	9 255 798	7 539 345	96 188 795	43 115 239	163 692 197
F = D + E	Total II	7 886 917	14 405 374	58 025 779	747 489 608	206 303 625	1 034 111 303
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	424 585	14 008 419	58 326 751	496 576 881	1 093 307 089	1 662 643 726

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	1 079 401	6 820 775	79 834 093	944 326 841		1 032 061 110
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					1 299 610 714	1 299 610 714
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					17,70%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					230 034 614	230 034 614
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					163 188 386	163 188 386
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	1 079 401	6 820 775	79 834 093	944 326 841		1 032 061 110
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation			30 268 700	364 462 816	906 387 714	1 301 119 230
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	-	30 268 700	364 462 816	906 387 714	1 301 119 230

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	897 914	1 271 772	9 481 832	52 236 007		63 887 525
B	Engagements et compléments	11 399	10 077	15 573	1 080 564	49 657 180	50 774 794
C = A + B	Total I	909 314	1 281 848	9 497 405	53 316 571	49 657 180	114 662 319
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	22 592	211 586	3 498 677	37 067 490	25 515 304	66 315 649
E	Annulations de l'exercice N	841 027	575 483	3 034 084	4 301 486	5 649 907	14 401 987
F = D + E	Total II	863 619	787 069	6 532 761	41 368 977	31 165 211	80 717 636
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	45 695	494 780	2 964 644	11 947 594	18 491 970	33 944 682

Tableau de suivi des engagements de financement de formation							
Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	-	1 237 469	6 107 071	48 373 306		55 717 846
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					49 657 180	49 657 180
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					14,01%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					6 956 971	6 956 971
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					25 515 304	25 515 304
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	-	1 237 469	6 107 071	48 373 306		55 717 846
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation		494 780	2 621 786	10 891 346	17 184 905	31 192 816
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	494 780	2 621 786	10 891 346	17 184 905	31 192 816

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	2 974 544	17 648 469	31 432 943	1 677		52 057 633
B	Engagements et compléments	17 973	36 241	34 629	-	395	89 238
C = A + B	Total I	2 992 517	17 684 711	31 467 571	1 677	395	52 146 871
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	308 658	4 709 313	14 936 871	1 677	-	19 956 518
E	Annulations de l'exercice N	2 372 684	2 992 933	1 969 206	-	-	7 334 823
F = D + E	Total II	2 681 342	7 702 246	16 906 077	1 677	-	27 291 341
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	311 175	9 982 465	14 561 495	-	395	24 855 529

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	2 529 623	9 393 313	21 235 924	1 461		33 160 321
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					395	395
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					12,87%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					51	51
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					-	-
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	2 529 623	9 393 313	21 235 924	1 461		33 160 321
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	311 175	4 715 578	6 329 916	-	344	11 357 013
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	311 175	4 715 578	6 329 916	-	344	11 357 013

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	1 452 159	9 400 141	42 221 401	140 738 611		193 812 311
B	Engagements et compléments	20 838	174 422	1 714 315	12 751 062	488 484 374	503 145 010
C = A + B	Total I	1 472 997	9 574 563	43 935 715	153 489 673	488 484 374	696 957 322
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	53 594	2 593 083	18 501 559	102 032 990	165 180 883	288 362 109
E	Annulations de l'exercice N	1 239 181	3 596 173	7 002 356	29 604 160	56 423 456	97 865 325
F = D + E	Total II	1 292 775	6 189 257	25 503 915	131 637 150	221 604 339	386 227 434
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	180 222	3 385 306	18 431 801	21 852 523	266 880 035	310 729 887

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	1 358 338	9 400 141	39 969 941	133 155 570		183 883 991
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					488 484 374	488 484 374
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					13,01%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					63 556 908	63 556 908
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					165 180 883	165 180 883
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	1 358 338	9 400 141	39 969 941	133 155 570		183 883 991
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	177 017	3 377 090	16 581 589	21 852 522	259 746 583	301 734 801
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	177 017	3 377 090	16 581 589	21 852 522	259 746 583	301 734 801

VERSEMENTS CONVENTIONNELS

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	Total
A	Montant restant à financer à l'ouverture de l'exercice N	644 404	1 108 962	1 601 569	5 259 978		8 614 913
B	Engagements et compléments	-	4 355	29 550	437 548	9 939 658	10 411 111
C = A + B	Total I	644 404	1 113 317	1 631 119	5 697 525	9 939 658	19 026 024
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	-	123 226	571 422	3 654 251	4 072 868	8 421 768
E	Annulations de l'exercice N	644 404	621 333	239 001	441 503	853 814	2 800 054
F = D + E	Total II	644 404	744 559	810 422	4 095 754	4 926 682	11 221 822
G = C - F	Montant restant à financer à la clôture de l'exercice N	-	368 758	820 697	1 601 771	5 012 976	7 804 202

Tableau de suivi des engagements de financement de formation

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2017 et antérieurs	2018	2019	2020	2021	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	185 542	693 686	1 060 909	4 330 255		6 270 392
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N					9 939 658	9 939 658
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N					12,89%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N					1 281 222	1 281 222
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice					4 072 868	4 072 868
L	Extourne charge à payer pour engagements de financement de formation	185 542	693 686	1 060 909	4 330 255		6 270 392
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	368 758	515 228	1 057 151	4 585 568	6 526 706
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	368 758	515 228	1 057 151	4 585 568	6 526 706

5.6. Etat des échéances des créances et des dettes

CRÉANCES EN K€ (ACTIF)

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽¹⁾
France Compétences	1 009 595
Subventions à recevoir au titre des cofinancements	201 936
Adhérents et comptes rattachés	305 814
Créances fiscales	120 590
Autres créances	6 469
Tiers AR 2i	2 244
Tiers AKTO	575
Avances CFA/OF	2 899
Autres Créances	751
TOTAL	1 644 404

(1) Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

DETTES EN K€ (PASSIF)

COMPTES DE BILAN	VALEUR BRUTE ⁽²⁾
France Compétences	128 696
Charges à payer pour EFF	1 759 711
Fournisseurs	26 428
Dettes fiscales et sociales	47 584
Autres dettes	58 190
TOTAL	2 020 608

(2) Les valeurs brutes sont toutes à moins d'un an

5.7. État des produits à recevoir, des charges à payer

PRODUITS à RECEVOIR EN K€ (ACTIF CIRCULANT)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2021
France Compétences		1 009 595						1 009 595
Collecte à recevoir (TTC)		131 721	33 600	11 059	74 431	13 032	41 971	305 814
Produits à recevoir								
Crédit de TVA /TVA sur factures non parvenues	8 353	39 035	7 485	2 460	63 781	1 653	-2 177	120 590
Subventions à recevoir cofinancement	4 833	117			196 986			201 936
TOTAL	13 185	1 180 468	41 085	13 519	335 199	14 685	39 794	1 637 935

CHARGES à PAYER EN K€ (PASSIF)	MOYENS COMMUNS	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2021
Charges à payer pour EFF		1 338 738	37 431	13 628	362 082	7 832		1 759 711
Fournisseurs (factures à payer)	3 285	8						3 293
Fournisseurs / Fact. non parvenues	22 054				923	157		23 134
Tva sur collecte à recevoir		14 925	3 813	1 255	17 652	2 172	4 763	44 579
Personnel, provision CP + Primes	862							862
Personnel, provision de charges sur CP + Primes	397							397
Personnel, provision sur organismes sociaux	657							657
Contribution FPC,effort construction et Agefiph	58							58
Etat, prélèvement à la source	77							77
Charges fiscales à payer	437	293	69	18	30	4	102	954
Reversements France Compétences	5		43 509	10 142			75 041	128 696
TOTAL	27 831	1 353 963	84 823	25 043	380 688	10 166	79 905	1 962 419

5.8. Contributions des entreprises

CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES HORS TAXE EN K€	ALTERNANCE	PLAN DE DEV DES COMPETENCES	CPF	FRANCE COMPETENCE	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	TOTAL
Collecte masse salariale 2019 encaissée en 2021	1 475	467	839	907		90	3 779
Collecte à recevoir provisionnée au 31/12/2020	-117 061	-29 548	-10 000	-2 458		-11 100	-170 167
Collecte masse salariale 2020 encaissée en 2021	145 761	35 699	11 930	29 073		12 013	234 476
Ecart provision / encaissement	30 175	6 618	2 769	27 523	0	1 003	68 087
Collecte masse salariale 2021 encaissée en 2021 au titre de l'acompte	576 933	47 823		1 110 218			1 734 975
Collecte masse salariale 2021 à recevoir comptabilisée au 31/12/2021	116 797	29 787	9 804	37 209		10 860	204 456
Reversement France Compétence MS 2020 + MS 2021		-43 509	-11 734				-55 243
Versements volontaires reçus en 2021 hors frais de gestion					186 520		186 520
Versements volontaires reçus en 2021 frais de gestion					5 208		5 208
Versements volontaires : variation du produit constaté d'avance au 31/12/2021					-3 382		-3 382
Versements volontaires à recevoir: variation de la provision au 31/12/2021					-8 453		-8 453
TOTAL CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES	723 905	40 719	839	1 174 949	179 892	11 863	2 132 167

5.9. Frais gestion COM & Ventilation des dépenses par agrément

COM 2021 en K€	COM négociée avec la DGEFP		COM calculée sur les comptes arrêtés en 2021	
	COM 2021	Tx COM 2021	COM 2021	Tx COM 2021
FRAIS D'INFORMATION ET DE GESTION				
<i>Frais de collecte 2019, 2020 & 2021</i>	8 077	0,71%	9 621	0,65%
<i>1°Frais de Gestion Administrative des Dossiers</i>	15 867	1,39%	16 202	1,09%
<i>2°Frais de déplacement des organes de direction</i>	200	0,02%	60	0,00%
TOTAL FRAIS DE GESTION	24 144	2,11%	25 883	1,74%
FRAIS DE MISSIONS				
<i>Frais d'Accompagnement pour Développement Alternance et Convention coopération</i>	24 419	2,13%	19 145	1,29%
<i>Appui technique aux branches / PEC Apprentissage et Professionnalisation</i>	335	0,03%	252	0,02%
<i>Observatoires des Métiers et Qualifications</i>	7 906	0,69%	5 435	0,36%
<i>Frais Certification Professionnelle et Etudes sur la Formation</i>	2 747	0,24%	2 898	0,19%
<i>Info Conseil - Service de Proximité TPME</i>	39 214	3,43%	33 732	2,26%
<i>Contrôle et Qualité</i>	788	0,07%	498	0,03%
TOTAL FRAIS DE MISSIONS	75 409	6,59%	61 961	4,16%
TOTAL COM	99 553	8,70%	87 844	5,90%
Fonds Gérés		1 144		1 489

montants en K€	FONDS GERES 2021		REPARTITION DES FRAIS OPCO 2i		
		pois section		Taux vs Fonds	Part des sections
ALTERNANCE	1 256 177	84,3%	79 232	6,3%	90,2%
PDC	40 719	2,7%	1 948	4,8%	2,2%
CPF	839	0,1%	1 100	131,1%	1,3%
CONVENTIONNEL	11 863	0,8%	573	4,8%	0,7%
VOLONTAIRE	179 892	12,1%	4 990	2,8%	5,7%
TOTAUX	1 489 490	100,0%	87 844	5,9%	100,0%

5.10. Résultat financier après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE EN K€	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2021
Produits sur placements financiers	360	9	5	23	3		399
TOTAL Produits financiers	360	9	5	23	3	0	399
Charges financières	0	0	0	0	0		0
TOTAL Charges financières	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT FINANCIER	360	9	5	23	3	0	399
Impôt sur Produits de placements	94	2	1	6	1	0	104

5.11. Résultat exceptionnel après répartition des Moyens Communs

COMPTES EN LISTE EN K€	ALTERNANCE	PDC	CPF	VERSEMENTS VOLONTAIRES	VERSEMENTS CONVENTIONNELS	FRANCE COMPETENCES	TOTAL 2021
Produits exceptionnels divers	7 267	179	101	458	53		8 056
TOTAL Produits exceptionnels	7 267	179	101	458	53	0	8 056
Charges exceptionnelles	3 547	87	49	223	26		3 932
TOTAL Charges exceptionnelles	3 547	87	49	223	26	0	3 932
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 720	91	52	234	27	0	4 124